



DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

La prestation compensatoire

Maîtriser un contentieux patrimonial au cœur des enjeux du divorce

Objectif

La prestation compensatoire occupe une place centrale dans les stratégies patrimoniales du divorce. Si son principe est posé par le Code civil, sa mise en œuvre reste complexe : appréciation de la disparité, évaluation des ressources et besoins, application des critères de l'article 271, choix des modalités de règlement et prise en compte de la jurisprudence. Pour l'avocat, l'enjeu est de savoir défendre efficacement tant la demande que la contestation d'une prestation compensatoire, en maîtrisant les éléments probatoires et la stratégie contentieuse ou transactionnelle. Résolument opérationnelle, cette formation s'appuie sur les textes, la jurisprudence récente et des cas pratiques afin de fournir aux participants une méthodologie concrète pour sécuriser leurs dossiers, évaluer les chances de succès et défendre au mieux les intérêts de leurs clients.

Thèmes abordés

Le rôle de la prestation compensatoire ; sa présence dans le contentieux du divorce ; déterminer son existence ; éléments à prendre ou ne pas prendre en compte pour fixer la disparité des niveaux de vie ; jurisprudences récentes sur la prestation compensatoire ; modalités d'exécutions ; garanties pour assurer l'exécution ; les sanctions de l'inexécution ; les modalités de fixation du montant de la prestation compensatoire.

Programme détaillé

15h00 - 15h10

Introduction : présentation rapide de la prestation compensatoire et de sa finalité

15h10 - 15h40

I. Déterminer l'existence d'une prestation compensatoire

- Les éléments (objectifs et subjectifs) à prendre en compte pour apprécier la disproportion
- Les éléments de preuve de la disparité (obligation de renseignements, expertise, déclaration sur l'honneur ...)
- Éclairage prétorien sur ces éléments

15h40 - 16h10

II. Déterminer les modalités de la prestation compensatoire

- La prestation compensatoire conventionnelle contrôlée par le juge

- La prestation compensatoire judiciaire (fixée par le juge) en capital (numéraire, nature) ou sous forme de rente viagère (les conditions, la révision) ou les deux (déclaration sur l'honneur ...)

16h10 - 16h35

III. Connaître les garanties de paiement et les sanctions en cas de défaut de paiement

16h35 - 17h30

IV. Fixer le montant de la compensation



Conférence animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 330 €



Date

5 octobre 2026
(15h00 - 17h30 en direct)



Durée

4 heures 30 *

* 2h30 heures de Webconférence en direct + 2 heures facultatives de validation des acquis à réaliser



Public

Avocats, Juristes



Niveau

Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Lieu

À distance





DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

La prestation compensatoire

Maîtriser un contentieux patrimonial
au cœur des enjeux du divorce

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
presentielles@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **330€ TTC**

Date : **le 5 octobre 2026 de 15h00 à 17h30**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

